

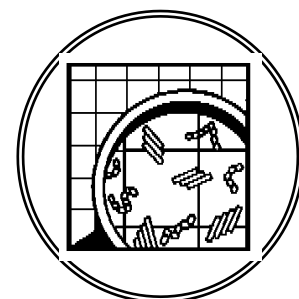
FLOW BACT CITRON

**SPRAY à FONCTION DESTRUCTRICE D'ODEUR et
DESINFECTANTE de CONTACT**

pour l'HYGIÈNE

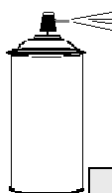
des OBJETS UTILISÉS EN COMMUN

SPECIFIQUE pour USAGES PROFESSIONNELS



Senteur

CITRON



ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions bactéricides synergisées à large spectre d'agents pénétrants, chlorure d'ammoniums quaternaires, glutaraldéhyde, alcools, fonctions destructrice des mauvaises odeurs.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
. MASSE VOLUMIQUE	805 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. PH pur	6
. POINT D'ÉCLAIR	18 °C, Afnor coupe fermée
. ODEUR	Citron
. COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Préparation active miscible à l'eau.

Par son action pénétrante et nettoyante, sa basse tension superficielle, sa teneur en matières actives, sels d'ammoniums quaternaires, glutaraldéhyde, alcools, apporte un caractère bactéricide de contact efficace contre les bactéries GRAM + et GRAM - .

Activité :

- **Bactéricide (NF EN 1040 et NF EN 1276)** temps de contact 5 mn
- **Levuricide (NF EN 1275 Candida albicans)** temps de contact 5 mn

Par ses fonctions bactéricides, limite les risques de propagation bactérienne entre les utilisateurs de matériel en commun.

Actif contre les germes à l'origine des fermentations malodorantes. Contribue à la destruction des mauvaises odeurs. Réduit les risques de contaminations ou de transferts de microbes entre les utilisateurs.

Par ses éléments de composition, combat efficacement les différents types d'odeurs tels que :

- Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H₂S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritiques en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...
- Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités
- Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.
- Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.

Sèche rapidement, ne laisse pas de trace sur les surfaces. Permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc...

.Utilisations: opérations de désinfection bactéricide de contact pour les matériels, objets de laboratoires et désinfection de contact pour surfaces, vitrines, présentoirs, objets et surfaces utilisés en commun: bottes, casques, chaussures de laboratoire, de sports, de bowling, gants et tenues de chantier, de sécurité ou de visiteurs; téléphones, microphones, matériels sanitaires.

Trouve son emploi dans les professions en dans les centres EDF-GDF, les services des Armées, Centres médicaux, de Soins, Maison de retraite, crèches, Ecoles, salles de sport, de jeux, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

MULTIPOSITIONS.

S'utilise en Spray désinfectant de contact par pulvérisation uniforme sur la surface à traiter.

Selon le cas et la nature des objets, pulvériser directement sur les surfaces ou imprégner une lingette à usage unique ou un mouchoir en papier et appliquer par essuyage prolongé.

NOTA : Surfaces contaminées ou poreuses, assurer un temps de contact suffisant du spray avec la surface à traiter (30 minutes) avant utilisation. Dans le cas de présence de salissures, graisses, huiles, etc.

Nettoyer préalablement avant application du spray.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforeur, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les poussières /fumées /gaz /brouillards /vapeurs /aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ... P302+ P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P337+ P313Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Contient PROPANE-2-OL, CITRAL, (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE, GLUTARAL
Usage biocide TP 02
CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM 2.2 g/kg GLUTARAL 0.9 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excedant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax : 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**